



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

**SEANCE du 18 octobre 2023**

Nombre de délégués en exercice : 53  
Présents : 35  
Excusés : 18

Date convocation : 9 octobre 2023  
Date affichage : 19 octobre 2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix-huit octobre à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : STOLZ J, BUSSIERE P, CHAMPANHET S, CROISERAT JL, DAMY O, DEWALLY D (SANCEY P), PANNAUX J, FICHERE JP, GAGNOUX JB, LELIEVRE S, RYAT T, MIRAT M, DELAINE I, PERNOUX A, REBILLARD JM.

Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, DAUNE M, FASSET, GOUNAND A, LAVRY G, PERTUS E, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DEJEUX A, DUGOIS C, KOEHREN N, HENRIOUD G, PICHON JC, MASUYER C, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, FLUCHON E, GARNIER JN, JOBELIN A, LAGALICE C.

**Etaient excusés :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : CALINON S, CHAUCHEFOIN G, FERNOUX-COUTENET G, GINDRE D, GUERRIN B, GUIBELIN H, JEANNEUX C, LACROIX O, LAGNIEN J, MATHIOT A, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEGAY P.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : CORDIER E, GUILLEMOT J, LEFEVRE N, SCHMIEDER M.

**Secrétaire de séance** : Monsieur DUGOIS Christophe

**Délibération n° 18102023-5cs**

**Objet : Décision modificative n° 3 – Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnelles**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les acomptes sur subventions perçus de l'ADEME pour la mise en place de la tarification incitative (fonctionnement et investissement),

Vu la délibération du Conseil Syndical du 11 avril 2017 approuvant les provisions pour risques et charges exceptionnelles compte-tenu des risques de remboursement des acomptes sur subventions versés par l'ADEME,

Vu l'avis du Bureau Syndical du 4 octobre 2023,

Considérant qu'il convient d'effectuer une reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnelles pour un montant de 23 743,66 €,

Monsieur le Président expose qu'il convient d'ouvrir les crédits suivants :

Pour effectuer la reprise sur provisions, il faut émettre un mandat au c/15182-040 et un titre au 7875-042. Ces opérations nécessitent l'ouverture de crédits sur les chapitres 023 et 021 afin d'équilibrer le budget.

DEPENSES			RECETTES		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
Investissement					
15182-040	Autres provisions pour risques	23 743.66	021	Virement à la section de fonctionnement	23 743.66
Fonctionnement					
023	Virement à la section d'investissement	23 743.66	7875-042	Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnelles	23 743.66

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

✓ **APPROUVE** la décision modificative n° 3

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le

ID : 039-253900633-20231018-18102023\_5CS-DE



SICTOM de la Zone de DOLE

22 Allée du Bois – 39100 BREVANS – Tél. 03 84 82 56 19 – Fax. 03 84 72 43 53

e-mail : [contact@sictomdole.fr](mailto:contact@sictomdole.fr) – Site : [www.sictomdole.org](http://www.sictomdole.org)

253900633 Code INSEE	SICTOM DE LA ZONE DE DOLE Budget SICTOM M14	DM n°3 2023
-------------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

Reprises sur provisions ADEME

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	23 743.66 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-7875 : Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 743.66 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 743.66 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>
D-15182 : Autres provisions pour risques	0.00 €	23 743.66 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>23 743.66 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>47 487.32 €</b>		<b>47 487.32 €</b>

Envoyé en préfecture le 23/10/2023  
Reçu en préfecture le 23/10/2023  
Publié le  
ID : 039-253900633-20231018-18102023\_5CS-DE



Le 18/10/2023  
Le Président  
FICAERE

(1) y compris les restes à réaliser